

# Ils espèrent faire taire les mal-pensants du net avec 135.000 euros d'amende



La faute morale se drape fréquemment dans la toge de la vertu. C'est le cas encore, avec la traque à la « fausse information » sur le Net ; résultat : cent trente cinq mille euros d'amende (135.000). Voici à quoi s'expose l'imprudent internaute véhiculant une information qui l'inquiète mais pouvant s'avérer inexacte, si cette information, -non confirmée ou non-prouvée-, concerne les actions, les projets ou les intentions du pouvoir en place.

En d'autres termes : les intentions gouvernementales doivent devenir taboues. Il doit être interdit d'avoir une opinion défavorable sur des projets gouvernementaux, tant qu'ils sont projets...

Pour les hommes et les femmes asservis à la bureaucratie irresponsable, les lanceurs d'alerte doivent être poursuivis, impitoyablement, et châtié sévèrement.

De quoi s'agit-il, concrètement : la dénonciation d'un projet ministériel, abandonné ensuite ou pas mais critiqué publiquement avant ou pendant son abandon (abandon dont le vulgum pécus ne sait le plus souvent rien), deviendrait désormais un délit grave... un délit de « fausse information ». Ce serait un délit aggravé, si l'alerte trouvait un écho dans la population, « troublant ainsi l'ordre public »...

« Nous avons les moyens de vous faire parler ! », disait Papa Schulze, dans son rôle d'officier de la Gestapo, dans le film avec notre « BB nationale », Babette s'en va-t'en guerre.

Nous avons les moyens de vous faire taire, de vous faire subir en silence et vous devrez tout accepter : viols, attaques au poignard ou à la voiture bélier (comme il vient d'arriver à deux surveillants de maison d'arrêt), attentats, bouts de dictature de la charia -comme il règne dans les foyers pour migrants en Allemagne et dans certaines maisons d'arrêt en France-... Un tribunal d'exception sera notre instrument, disent nos puissants du moment.

L'objet de ce tribunal spécial : traquer et juger ce nouveau délit, ce nouveau crime particulièrement inacceptable, celui de... « Refus de l'immigration », musulmane, rajoute-ton en haut lieu.

La sauce utilisée et largement tartinée, pour faire passer le l'arrière-goût de tyrannie et de traque policière, « l'antiracisme ».

**Ah, l'antiracisme !!!**

Le mot antiracisme est ainsi mis à nouveau à contribution, pour réprimer ; il est devenu comme le mot socialisme, lorsqu'il était mobilisé à tout bout de champ dans les

démocraties populaires et en URSS, pour protéger la domination inégalitaire et totalitaire de la bureaucratie, pour servir de justification aux pires répressions et à l'oppression permanente.

Le contenu de cet « antiracisme » : obliger à dire que les viols en masse organisés doivent être excusés, supportés sans réagir, sans vouloir se préserver !

Le contenu réel de cet « antiracisme », de cette idéologie frelatée, c'est aussi de dire et faire dire : que les incendies de voiture, sur les parkings des cités Hlm, ne sont que manifestations et protestations de créatures souffrantes !

L'objectif affiché par nos ministres de la justice, allemands et français : traquer, réprimer, tous ceux s'exprimant sur les réseaux sociaux pour dire, à l'inverse : les gars, les filles, ça ne va pas ; ils sont fous là-haut ; ils veulent nous livrer à la vindicte et à la violence d'éléments ne rêvant que de plaies et de bosses au nom de leur religion placée au-dessus des lois démocratiques et mêmes en opposition radicale à des principes civilisateurs humains, admis depuis des millénaires chez les peuples aborigènes.

### **Taper dur, au porte-monnaie, pour commencer**

Les dogmes du système de la bureaucratie européenne, conjugués à ceux de la dame Merkel, doivent devenir obligatoires, prétendent-ils.

### **Qui osera marmonner contre eux, sera puni, sévèrement puni, ruiné, chassé de son logis**

À celui qui osera parler fort, en plus en le faisant sur les réseaux sociaux, on enlèvera le goût du pain et l'envie de continuer à dire qu'il n'est pas d'accord.

C'est pourquoi, le projet, préparé par les équipes des ministres allemands et français de la justice, prévoit de

taper fort, très fort, financièrement, pour commencer. Ensuite, comme pour l'auteur du « concile d'amour » qui avait critiqué la religion catholique, au début de la seconde partie du 19ème siècle, se retrouvera confronté aux foudres de la justice bavaroise, ce sera l'emprisonnement. En plus, parce qu'on est en France taubirisée, l'impertinent recevra, en prime, le quotidien de la tôle régie par la loi des caïds prodjihadisme...

Dans cette France victime d'un processus totalitaire : il faudra d'abord ruiner les impertinents, avant que de, dans une seconde étape, rouvrir quelque variante europoïde du Goulag.

**Szyja Waldman**